

Communiqué de presse,
Angers, le 21 novembre 2023

Le premier logisticien éco-responsable Greenlog développe son réseau de franchises

Greenlog, l'unique plateforme de logistique verte en France, développe son réseau de franchise sur le territoire national. Implanté à Angers, le logisticien propose un concept unique en France de gestion de flux logistique dédié aux acteurs du e-commerce dans une démarche écologique et éco-responsable. Avec une première plateforme logistique ouverte à Angers en 2019 et une première franchise ouverte à Toulouse en 2022, Greenlog entend dupliquer ce modèle innovant sur tout l'hexagone avec pour objectif d'ouvrir une vingtaine de franchises d'ici 7 ans. Deux nouvelles franchises ouvriront notamment leurs portes dès le début d'année 2024 : dans le Morbihan (56) à Evellys et en Seine-et-Marne (77) à Rozay-en-Brie.

Des engagements forts et inédits dans le secteur de la logistique



Alors que le secteur du e-commerce est en constante évolution, il reste incontestablement un important générateur de carbone. Selon la FEVAD (Fédération du e-commerce et de la vente à distance), ce marché, en hausse de 13,8% sur un an, atteint en effet en France 146,9 milliards d'euros en 2022.

Grâce à son concept innovant, Greenlog souhaite accompagner les différents acteurs du e-commerce désireux de développer leur démarche éco-responsable, au service de

la planète. L'entreprise a ainsi mis en place des marqueurs forts afin d'aider ses clients à réduire leur empreinte carbone : aucune utilisation de matière plastique, recyclage systématique, calage des colis réalisé avec du carton broyé recyclé sur place, mise en place d'emballages optimisés pour ne pas transporter de l'air, utilisation d'adhésif et de colle végétales, aucun ajout de papier dans les emballages, partenariats avec des transporteurs électriques, utilisation d'emballages de seconde main... Au-delà de cette démarche en faveur de l'environnement, l'entreprise s'engage auprès de ses salariés et est en passe de devenir une permaentreprise. Chaque plateforme logistique doit faire moins de 2000 m² afin de rester à taille humaine et de pouvoir proposer une approche personnalisée à chacun de ses clients e-commerçant.

« Aujourd'hui, le marché est principalement composé de géants de la logistique, qui ne s'intéressent qu'aux géants du e-commerce. Il n'y a que très peu d'offres pour les primo e-commerçants ou les acteurs de taille intermédiaire. Et encore moins, pour les 90% de e-commerçants qui font de la RSE une priorité et qui cherchent une alternative plus responsable pour réduire l'empreinte carbone de leur activité. Une marque engagée qui met en place tout un process de fabrication éco-responsable, mais avec une logistique classique, perd tout le bénéfice de sa réduction carbone. C'est dommage. Ce sont tous les maillons de la chaîne qui doivent être impliqués et engagés pour que les efforts paient. Greenlog apporte donc une solution à cela : un service accessible même aux plus petits e-commerçants et avec une démarche verte et responsable. Au-delà de notre approche écologique, nous avons pour ambition de proposer une véritable approche sociétale pour nos salariés et nos clients, notamment en s'inspirant

de la permaentreprise, qui offre un modèle économique viable tout en nous assurant un futur vivable », expliquent Céline et Julien Urbain, co-fondateurs de Greenlog.

Des ambitions fortes pour un modèle d'avenir

Après avoir développé cette première plateforme logistique à Angers, les deux co-fondateurs ont rencontré un rapide succès et comptent aujourd'hui 7 salariés pour atteindre le million d'euros de chiffre d'affaires.

Avec pour motivation de rester une entreprise à taille humaine, ils n'ont pas souhaité agrandir leur propre entrepôt et ont orienté leur développement vers la franchise. Grâce à un maillage sur l'ensemble du territoire, Greenlog pourra ainsi être au plus près de ses clients et réduire les trajets pour toujours plus diminuer son empreinte carbone. Chaque franchisé se doit de respecter les engagements Greenlog, tant sur la démarche éco-responsable de l'activité que sur le choix de ses clients engagés, sur sa politique salariale et sur la taille de son entrepôt.

Fort du succès du lancement de la première franchise en Haute-Garonne en 2022, Greenlog va ouvrir deux nouvelles franchises en janvier 2024. L'entreprise s'est donnée pour objectif de représenter un maillage de 20 plateformes d'ici 7 ans.

« N'ayant plus suffisamment de place dans notre propre entrepôt, le modèle de la franchise nous a semblé le plus intéressant et le plus en adéquation avec nos valeurs. D'un point de vue économique, plus nous serons nombreux, plus nous aurons un fort pouvoir de négociation avec nos fournisseurs et nous pourrons réaliser des économies d'échelle. D'un point de vue environnemental, avec un bon maillage territorial nous pourrons également être au plus proche des sites de fabrication de nos clients, nous permettant de réduire ainsi à la fois les délais et à la fois les émissions carbonees », expliquent Céline et Julien Urbain, co-fondateurs de Greenlog.

Pour visionner la vidéo de présentation Greenlog :

<https://www.youtube.com/watch?v=yBJbcpWLZ9o&pp=ygUIZ3JlZW5sb2c%3D>

A propos de Greenlog :

Lancée en 2019 par Julien Urbain, un ancien professionnel du transport et Céline Urbain, issue du milieu de la franchise et du marketing, Greenlog est la seule plateforme de logistique verte en France. Implantée à Angers, Greenlog se développe en réseau de franchise avec pour ambition de proposer **un modèle alternatif aux e-commerçant soucieux de leur impact environnemental**. Avec une plateforme à Angers et une seconde plateforme à Toulouse, Greenlog a pour objectif d'ouvrir 20 nouvelles plateformes d'ici 7 ans.

<https://www.green-log.fr>

Contact presse :

Marion Avranche – 6 COM

m.avranche@6-com.fr – 06 85 98 82 42